

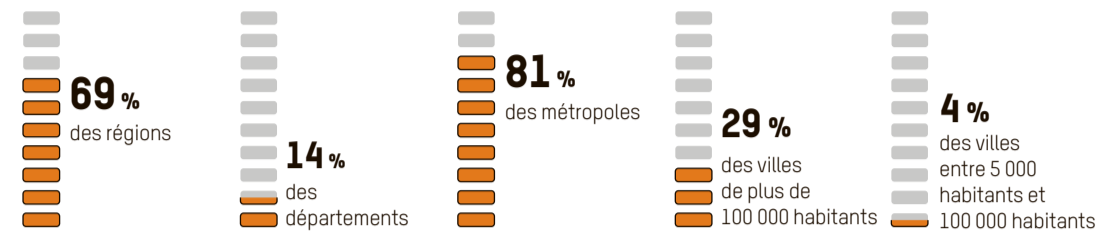
Conférence citoyenne organisée à Marseille, à l'occasion du grand débat, le 15 mars.
BORIS HORVAT/APP



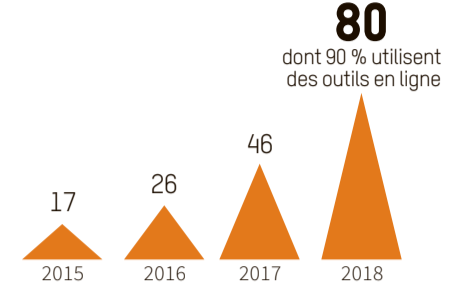
Des start-up au service de la vie publique

Des outils numériques pour favoriser la démocratie participative

PART DES COLLECTIVITÉS LOCALES UTILISANT DES OUTILS NUMÉRIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE (dialogue et concertation, signalement, cartographie participative, financement participatif), en %



NOMBRE DE COMMUNES DISPOSANT D'UN BUDGET PARTICIPATIF



Une variété d'entreprises et de modèles

Exemples d'entreprises

Type de logiciel utilisé pour la plate-forme | Propriété des données

● Propriétaire ● Logiciel libre | □ Commanditaire (collectivités, mairies, entreprises,...) ■ Start-up

ASSEMBL - BLUENOVE

Création : 2008 Salariés 35

- Plate-forme de dialogue en ligne, d'accompagnement et d'analyse des contributions avec des outils d'intelligence artificielle.
- Utilisateurs : analyse des contributions du grand débat, consultation sur l'avenir des lycées de la région Occitanie, etc.

CARTICEPI!

Création : 2012 Salariés 7

- Outil de cartographie participative et d'accompagnement.
- Utilisateurs : Lille Métropole (concertation sur le plan local d'urbanisme), Laval... SNCF (consultation sur la nouvelle ligne Paris-Normandie), etc.

CAP COLLECTIF

Création : 2014 Salariés 18

- Plate-forme de consultations (propositions, votes, etc.).
- Utilisateurs : grand débat, états généraux de l'alimentation, loi Pacte, etc.

NEOCITY

Création : 2014 Salariés 10

- Application de partage d'informations (actualités, agenda...) et de dialogue (signalements, sondage, notifications...)
- Utilisateurs : villes de Chartres (Eure-et-Loir), Soissons (Aisne), Sens (Yonne), etc.

FLUI CITY

Création : 2015 Salariés 13

- Application de lien entre élus et citoyens (enquêtes, signalements, propositions)
- Utilisateurs : Carcassonne Agglo, BNP Paribas Real Estate, Médecins sans frontières, etc.

ID CITY

Création : 2015 Salariés 5

- Plate-forme de dialogue et de consultation
- Utilisateurs : consultation sur la transition énergétique en Ardèche, budget participatif du Gers ou de Lanester (Morbihan), etc.

VOOTER

Création : 2015 Salariés 7

- Application de consultations.
- Utilisateurs : partenariats avec Figeac (Lot), le Grand Poitiers (Vienne) ou Bougival (Yvelines), etc.

OPEN SOURCE POLITICS

Création : 2016 Salariés 6

- Plate-forme en open source (Decidim).
- Utilisateurs : Commission nationale du débat public, Nancy (Meurthe-et-Moselle), Loiret, etc.

ne sont pas pipés : « Il nous arrive de ne pas aller, quand on sent que le projet semble déjà ficelé. On n'est pas là pour faire avaler la pilule aux citoyens. »

D'autres professionnels font un pas de côté en ajustant leur modèle de gouvernance. « On ne répond pas aux appels d'offres pour ne pas se retrouver dans un rapport dominant-dominé », explique de son côté Stéphane Vincent, de la 27^e Région, une structure qui accompagne des collectivités dans la coconstruction de projets avec les habitants. Elle a ainsi travaillé, à Dunkerque, sur une « bourse » pour lutter contre la précarité énergétique ou, à Mulhouse, sur une « carte loisirs » qui est destinée aux 12-25 ans.

L'équipe a gardé un « statut d'association sans but commercial pour passer des conventions de partenariat plus horizontales », et a aussi recours aux financements privés de la fondation américaine Bloomberg Philanthropies, du nom de l'ancien maire de New York. M. Vincent reconnaît néanmoins avoir « appris de [ses] erreurs ». « Je sais ce que c'est qu'une promesse déçue, lorsqu'une collectivité ne met pas en œuvre un projet et que les habitants se sentent trahis. »

Issus du milieu associatif, Virgile Deville et Valentin Chaput ont opté pour l'économie sociale et solidaire lorsqu'ils ont fondé, avec deux autres associés, leur start-up Open Source Politics, qui accompagne notamment la métropole de Lille et la ville de Nanterre dans des démarches participatives. Une façon, pour eux, « de rester en accord avec une activité qui se veut d'intelligence collective ».

L'entreprise utilise Decidim, une plate-forme développée par la ville de Barcelone et qui a la double particularité d'être sous logiciel libre (elle peut être réutilisée gratuitement) et associée à un « contrat social »,

sorte de charte éthique qui « permet d'afficher haut et fort [leurs] valeurs », constate M. Deville. « Avec ce cadre imposé, on est plus forts pour négocier. »

Dans le domaine des civic tech, la question de l'accès aux données et aux logiciels est centrale, mais demeure encore souvent à géométrie variable. Les modèles économiques varient d'une entreprise à l'autre. Flui-city reste seul propriétaire à la fois des données et de l'algorithme de vote, tandis que sur ID City et Cap Collectif le commanditaire peut accéder aux données personnelles, mais pas au logiciel.

Faut-il définir un code de bonnes pratiques valable pour toutes les consultations ?

POUR DE NOMBREUX OBSERVATEURS, LA CONSULTATION ORGANISÉE PAR LE GOUVERNEMENT A CONSTITUÉ UN RECUL DU POINT DE VUE MÉTHODOLOGIQUE

C'est ce que défend le collectif Code for France, qui voudrait inscrire noir sur blanc l'obligation d'utiliser des logiciels ouverts, afin d'éviter le risque de « boîtes noires » de la démocratie. « Pour que les gens aient confiance, il faut des garanties sur la manière dont fonctionne l'algorithme qui va trier leurs contributions », souligne Benjamin Jean, le président d'Open Law, une association qui soutient cette démarche et conteste l'usage d'outils « propriétaires » (dont l'accès au code informatique n'est pas autorisé) pour la collecte et l'analyse du grand débat.

Pour la chercheuse en sciences politiques Alice Mazeaud, la mise en place de bonnes

pratiques est nécessaire mais pas suffisante : « On peut concevoir un dispositif méthodologiquement exemplaire, mais qui n'a aucun sens du point de vue politique », estime-t-elle. C'est même pour elle le principal écueil : « La professionnalisation de la participation conduit à multiplier des dispositifs décorrélés des sujets importants. On vote pour des ruches sur le toit de la mairie, plus rarement sur la fiscalité ou la place des promoteurs immobiliers dans la ville. »

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Avec d'autres chercheurs, elle réfléchit à des modes de financement qui permettraient l'émergence d'une participation citoyenne autonome. Comme au Québec, où la ville de Montréal s'est dotée de dispositifs indépendants – les « tables de quartier » – qui réunissent associations et habitants, et disposent d'un budget. « Un tel financement public, autonome des pouvoirs en place et géré de façon paritaire, permettrait aux citoyens eux-mêmes d'être à l'initiative de débats », confirme la sociologue Marie-Hélène Bacqué, qui a détaillé cette idée dans un rapport rendu au ministre de la ville en 2013.

Pour le moment, en France, seul l'appel aux dons permet d'effectuer de telles démarches. Pour régler leurs factures, les « gilets jaunes » du Vrai Débat, plate-forme concurrente du grand débat, ont ainsi eu recours au financement participatif. Et s'apprêtent à renouveler l'expérience pour financer l'organisation d'assemblées citoyennes prévues en juin. ■

C. L.E.

CLAIRE LEGROS

Un modèle original de « commun numérique » à Barcelone

QUEL EST LE POINT COMMUN entre les villes d'Helsinki, en Finlande, Waterloo, en Belgique, Barcelone, en Espagne, la métropole de Nancy ou la région Nouvelle-Aquitaine, en France ? Toutes ces collectivités utilisent la même plate-forme numérique pour associer leurs habitants à la construction de politiques publiques.

Lancé en collaboration avec des chercheurs de l'Université ouverte de Catalogne, le projet « Decidim » (« nous décidons », en catalan) est né à Barcelone de la volonté de l'ancienne maire Ada Colau, élue en 2015 sur un programme baptisé « Barcelona en

Comú » (« Barcelone en commun »), de promouvoir la participation au long cours des habitants.

Gage de transparence

Budget participatif, espaces de concertation, appel à idées, référendum... La plate-forme numérique propose les outils de participation habituels, mais elle a la particularité de s'inscrire dans une démarche de « communs numériques », conçus sous licence libre, c'est-à-dire que leur code est ouvert. Un gage de transparence pour ses créateurs, et aussi un moyen de mutualiser l'outil qui peut

être copié gratuitement et amélioré par d'autres acteurs, dans le cadre d'un « contrat social ».

Ainsi en France et en Belgique, une entreprise de civic tech, Open Source Politics, accompagne depuis deux ans les collectivités et administrations qui souhaitent déployer la plate-forme. « Beaucoup de villes investissent dans des solutions numériques privées, c'est dommage, explique Arnau Moner, chercheur et coordinateur de « Decidim » à Barcelone. L'argent public doit être investi dans des projets publics qui peuvent profiter à tous. »

La défaite de l'équipe sortante lors des élections municipales du 26 mai peut-elle remettre en cause le projet ? Nul ne sait si la future coalition au pouvoir pérenniserait son financement. « Nous avons conçu le projet de manière à assurer sa continuité, quelle que soit la couleur du gouvernement », assure M. Moner.

L'équipe de chercheurs et de développeurs barcelonais s'est organisée en association. Et compte sur la communauté d'utilisateurs pour contribuer à assurer la maintenance de la plate-forme. ■